



Drogues et VIH

BURKINA FASO



CONTEXTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Prévalence du VIH

Population globale
<1%¹

- Travailleurs-ses du sexe (TS) et clients : **16,1%²**
- Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) : **3,6%³**
- Détenus-es : **2,98%⁴**

Absence de données sur la prévalence chez les usagers-ères de drogues injectables, mais une étude réalisée au Mali, pays voisin présentant une dynamique de l'épidémie quasi-similaire, estime la prévalence du VIH à 2% chez les UD, 5,1% chez les UDI⁵. La même étude estime à 3% la prévalence de la coinfection VIH/VHC pour cette population.

• 2018 : campagne de dépistage du VIH dans les fumoirs, par l'intermédiaire de pairs-éducateurs formés pour informer, sensibiliser et référer, si besoin, les personnes usagères de drogues au centre médical.

Cependant, en l'absence de cadre légal permettant la mise en place de programmes d'échange de seringues et de substitution aux opiacées, ces interventions restent incomplètes et ne permettent pas de réaliser pleinement le droit à la santé des usagers-ères de drogues. C'est pourquoi REVS PLUS mène en parallèle un travail de plaidoyer auprès des autorités nationales, mais aussi des institutions régionales et internationales.

CADRE POLITIQUE

Depuis la déclaration des premiers cas de sida au Burkina Faso, les programmes nationaux successifs de lutte contre l'épidémie ont totalement occulté les enjeux sanitaires liés à la consommation de produits psychoactifs. Ainsi, ce n'est qu'en 2010 que les usagers-ères de drogues ont été inclus-es dans la liste des groupes vulnérables ciblés par le Cadre National Stratégique 2011-2015. En dehors des publications officielles, qui traitent les drogues sous l'angle de la criminalité, et de l'étude menée par l'association communautaire Kasabati en 2011, limitée à la ville de Ouagadougou, peu de travaux ont été réalisés pour déterminer l'impact de la consommation de produits psychoactifs sur la dynamique de l'épidémie à VIH.

Ce manque criant de données probantes laisse le champ libre aux idées reçues : il n'existerait pas de véritable lien entre la circulation des drogues et la propagation de l'épidémie de VIH/sida au Burkina Faso, le pays comptant un très faible nombre d'usagers-ères de drogues par voie intraveineuse.

CADRE LÉGAL

La loi burkinabè, et particulièrement la loi n° 017/99/AN, est exclusivement répressive envers les producteurs-rices, fabricants-es, distributeurs-rices, détenteurs-rices et consommateurs-rices de produits psychoactifs. Selon la catégorie de drogue concernée, les usagers-ères, en particulier, risquent jusqu'à 5 ans de prison et/ou 5 Mio de FCFA (7500€ d'amende) pour détention de drogues pour usage personnel et jusqu'à 1 an de prison et/ou 500 000 FCFA (750€) d'amende pour l'achat et l'usage de drogues.

NOS ACTIVITÉS

REVS PLUS, membre de Coalition PLUS au Burkina Faso, mène des actions en direction des usagers-ères de drogues sur deux volets :

Réduction des Risques

- Prévention, dépistage et traitement du VIH
- Accompagnement des patients-es et leurs familles
- Information et éducation
- Prévention et traitement des IST, hépatites et tuberculose
- Distribution de préservatifs

Plaidoyer

REVS PLUS organise chaque année des activités de plaidoyer dans le cadre du 26 juin, journée d'action de la campagne « Support. Don't Punish », coordonnée par l'International Drug Policy Consortium (IDPC) :

- 2015 : diffusion, pendant 3 jours, d'émissions et spots radiophoniques.
- 2016 : organisation d'un séminaire de sensibilisation des professions intermédiaires (médias, gendarmerie) clôturé par un match de foot opposant des détenus aux gardes pénitentiaires.
- 2017 : initiation d'un panel en partenariat avec l'Assemblée nationale.
- 2018 : réalisation de films de sensibilisation, avec le concours de personnalités sportives, coutumières et politiques.
- REVS PLUS participe aux réunions internationales de haut niveau sur les drogues (UNGASS 2016, CND 2019).
- REVS PLUS a été identifiée en février dernier comme point focal de la CEDEAO/ONUUDC pour la mise en œuvre du plan régional de lutte contre l'abus des drogues.
- REVS PLUS participe actuellement à l'élaboration d'une loi-type encadrant les usages de drogues, sous l'égide de IDPC et en partenariat avec la Commission ouest-africaine sur les drogues (WACD).



Drogues et VIH



BURKINA FASO

FREINS

- Absence de données probantes
- Absence de cadre légal pour la mise en place de programmes d'échange de seringues et substitution aux opiacés
- Approche répressive et stigmatisante de la consommation de produits psychoactifs

publique et droits humains des personnes usagères de drogues ;

- Appeler à la révision de la loi pour en atténuer le côté

répressif et mieux prendre en compte le traitement des usages problématiques de drogues et les peines alternatives à la prison.

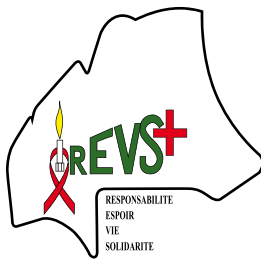
PERSPECTIVES

- Au niveau international, l'objectif est de poursuivre le travail de plaidoyer en vue des prochains rendez-vous internationaux.
- Au niveau national, l'objectif est double :
 - Interpeller le gouvernement sur l'élaboration d'un plan stratégique de lutte contre l'abus de drogue, intégrant les dimensions santé



Martine Somda,
Présidente de REVS PLUS et Administratrice de Coalition PLUS

« Je lance un appel aux autorités nationales de mon pays pour la mise en place d'un centre spécialisé dans la prise en charge des usagers de drogues, ainsi que de programmes de réduction des risques intégrant la prévention, les soins, et les traitements. Les usagers de drogues ont besoin de notre soutien, plus que d'une réponse punitive, discriminante et stigmatisante. »



Membre de la Coalition Internationale Sida 

REVS PLUS
01 BP 382 - Bobo-Dioulasso
Burkina Faso
Tel : +226 20 97 05 17
Email : revs@fasonet.bf
www.revs.bf

REVS PLUS

Membre Burkinabé de Coalition PLUS, créé en 1997, REVS PLUS (Responsabilité Espoir Vie Solidarité) est l'une des premières organisations communautaires au Burkina Faso à s'engager aux côtés des autorités après l'apparition de la pandémie du VIH/sida.

Regroupant les personnes infectées et affectées par le VIH à Bobo-Dioulasso, Diébougou, Dano et Houndé, elle a été décorée de l'ordre du mérite au grade de Chevalier pour sa contribution à la riposte au VIH au Burkina Faso.

REVS PLUS a été reconnue comme association d'Utilité Publique par le Gouvernement du Burkina Faso en cette année 2018.

Les actions de REVS PLUS couvrent sept provinces du Burkina Faso. Elles s'étendent sur plus du quart du territoire national et bénéficient à une population estimée à plus de 3 millions de personnes en 2014. Elles visent principalement les personnes vivant avec le VIH (PVVIH), les orphelins et enfants vulnérables, les travailleurs-ses du sexe (TS), les personnes vivant avec un handicap, les personnes incarcérées, les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) et les usagers-ères de drogues (UD).

REVS PLUS vient de finaliser les formalités administratives pour intégrer l'International Drug Policy Consortium (IDPC).

1 ONUSIDA, 2016

2 R2P PAMAC-IRSS-JHU, 2013

3 Etude R2P réalisée à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, 2013

4 Enquête bio-comportementale, 2014

5 Étude RDS ARCAD-SIDA, 2015

6 Etude sur les Toxicomanies, les Usages de Drogues Et le VIH/Sida au Burkina Faso, Kasabati et Open Society Foundations, juillet 2011. Accessible en ligne : https://plateforme-elsa.org/wp-content/uploads/2015/06/ETUDES-RapportAnalyseSituationnelle-Final_290811.compressed.pdf